

# Comité Technique Local du 13 décembre 2013

## Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

**Avant de démarrer nos propos, nous voudrions faire une mise au point suite aux attaques auxquelles nous sommes confrontés ici et là ces derniers temps, la CGT en tant que telle, ou ses militants.**

**Quand nous mettons en avant un sujet, une difficulté ou un problème, nous ne nous attaquons pas aux uns ou aux autres en tant que personnes mais bien à la Direction en tant qu'organe décisionnel.**

**Aujourd'hui, nous nous adressons à vous en tant que représentants de la DRFIP 31, comme vous, vous vous adresserez à nous en tant que représentants à la fois des personnels et de la CGT.**

**Nous n'avons pas l'habitude de faire dans l'incantatoire mais bel est bien de faire ce que l'on dit. OUI, nous avons saisi l'Inspection du Travail, OUI, nous avons porté le dossier du désamiantage de la Place Occitane à Bercy. OUI, nous avons porté la mobilisation des personnels. Nous ne regrettons nullement, et nous continuerons sur cette voie et au-delà si nécessaire. Pour celles et ceux qui ont assisté au dernier CHS-CT, le défaut de communication de la DRFIP 31 a été relevé par l'Inspecteur Sécurité Santé au Travail. La CGT est et restera vigilante pour que la sécurité et l'amélioration des conditions de vie au travail des agents ne soient pas que des belles paroles mais bien une réalité.**

Nous avons l'habitude de débiter nos déclarations liminaires dans cette instance par un rappel du contexte dans lequel nous nous réunissons.

Au risque d'irriter certains dans cette salle, nous ne dérogerons pas à cette règle. En effet, la DRFIP 31 ne vit pas dans un monde à part, comme éloignée du contexte de crise économique majeur. Au-delà de seules références littéraires ou historiques, nous poncturons nos propos d'extraits de communiqués de la CGT dans différents secteurs d'activité.



**L'année 2013 va bientôt s'achever et laisser place à 2014.**

**Nous venons de perdre un grand Homme avec un grand H. « MADIBA n'est plus et notre cœur saigne, comme celui de toutes les femmes et de tous les hommes qui estimaient son œuvre ». Ce sont les mots introductifs de Thierry LEPAON, secrétaire général de la CGT, lors de l'hommage rendu à Nelson MANDELA par la CGT ce lundi. Cela a été l'occasion de souligner les liens historiques qui unissent la CGT et ses militants à la cause anti-apartheid, à la libération du leader de l'ANC emprisonné durant 27 années, aux syndicalistes de la période ségrégationniste et raciste puis à la COSATU, la centrale syndicale sud africaine.**

**L'hommage s'est conclu ainsi « Ses mots, ses actes, sa force ont abattu le régime de l'apartheid et doivent inspirer les**

**luttons que nous devons aujourd'hui conduire, particulièrement celle qui exige notre engagement ici, en France, contre le racisme et la xénophobie.**

**L'exemple de Nelson MANDELA nous montre le chemin. »**

Et la lutte contre le racisme est malheureusement toujours d'actualité comme en témoigne la dernière cabale dont a été victime Mme Christiane TAUBIRA. Permettons-nous de donner ici lecture d'un extrait d'un communiqué du Syndicat national CGT des Chancelleries et Services Judiciaires « Aujourd'hui on attaque Christiane TAUBIRA, parce qu'elle est ministre, femme et noire ! C'est parce qu'elle fait preuve d'un réel courage politique, même si les arbitrages gouvernementaux lui sont trop souvent défavorables qu'elle est l'objet des insultes. Elle est devenue la femme noire à abattre.

Alors que l'impasse sécuritaire devient la politique d'un gouvernement aux abois, il aura fallu beaucoup attendre pour entendre dire que les attaques étaient inacceptables.

**Si la CGT continuera ses critiques sur la politique menée par la Garde des Sceaux, les textes sans envergures voulus par le Président et dictés par de petits calculs politiques et populistes, elle apporte son soutien à la personne.**

**On peut s'en prendre à un ministre politiquement, on n'a pas à l'attaquer sur son sexe, la couleur de sa peau, sa religion, ses origines ou son orientation sexuelle...**

**Fidèle à ses valeurs humanistes et progressistes, la CGT s'opposera toujours à ceux qui agitent l'intolérance et la discrimination et manifesterà toujours son soutien à ceux qui en sont victimes ! »**

**L'année 2013 va bientôt s'achever et laisser place à 2014, disions-nous. 2014 va être la célébration du centenaire de l'assassinat de Jean JAURES.** Alors que la France a décidé une fois encore d'intervenir militairement dans son "pré carré" à savoir cette fois-ci en République Centrafricaine, la CGT réaffirme au contraire son attachement à des logiques de paix, de solidarité et d'aide au développement pour l'Afrique.

**JAURES dans son discours à la Jeunesse affirmait que « Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ». Ce sera notre fil rouge tout au long de cette déclaration.**

C'est dans ce contexte d'austérité aux valeurs humanistes et progressistes que nous sommes réunis aujourd'hui. C'est sans parler du contexte économique pur.

**La CGT Finances Publiques a décidé lors de son conseil national de boycotter le dernier Comité Technique de Réseau sous fond de suppressions d'emplois.** Sans engager le débat sur les suppressions d'emplois nous déplorons la pauvreté intellectuelle qui émane des documents communiqués aux organisations syndicales. Et la DRFIP 31 peut, elle aussi, se vanter de la pauvreté des documents communiqués aujourd'hui sur les différents points soumis au débat.

Si la Direction Générale voulait éluder les questions, elle s'y est mal prise. Dans les prochains jours, la section CGT Finances Publiques de Haute-Garonne s'exprimera sur plusieurs thématiques autour des documents du CTR, qui reflètent ni plus ni moins qu'une vaste escroquerie aux emplois.



**Sur les 1988 emplois supprimés, 18 pour la seule Haute-Garonne.** Cette année le correctif accueil est de + 4,3. Le sera-t-il vraiment pour les services concernés ?

Mais comme la Direction est régionale, arrêtons-nous un instant sur ce périmètre.

Hors huissiers, et en intégrant la DISI Sud-Ouest, **ce sont 92 emplois qui vont être supprimés sur la seule région Midi-Pyrénées. La Démarche Stratégique est en marche en sacrifiant un peu plus les DDFIP que les DRFIP.**

Venons en maintenant à l'ordre du jour.

**Concernant les deux procès-verbaux,** nous reprendrons certains points. En particulier **le recrutement par la voie contractuelle des travailleurs handicapés à la DGFIP** nous tient à cœur. Nous avons soulevé le défaut de communication envers les candidats non sélectionnés. Cette année, malheureusement, les dossiers de candidatures sont identiques avec cette mention « Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature. » Quel dispositif est prévu cette année par la DRFIP 31 ? Nous avons des suggestions en la matière.

Comme nous sommes sur la question du handicap, nous en profitons pour faire le lien avec **le 1<sup>er</sup> sous-sol de la Place Occitane.** Nous allons vous remettre un jeu de photos qui illustrent la situation de cette zone de stationnement encombrée par des comptes de gestion actuellement entreposés à cet endroit. Quel lien avec le handicap ? Et bien, la zone de circulation prévue pour les personnes à mobilité réduite était impraticable ce lundi matin. Attention, nous ne voulons pas pointer là les insuffisances de gestion de la part des collègues de la Place Occitane, mais plutôt le manque de vision global de la Direction. Il faut anticiper les changements avant de développer un peu plus. Contrairement à ce que certains affirment, c'est depuis la libération **des archives de Bonnefoy** que les comptes de gestion sont entreposés ici. A cela s'ajoute, la gestion des collèges et lycées de l'antenne du PIAA de Clermont-Ferrand, qui sont, certes en transit, mais qui sont là et, l'entrepôt des collègues de l'ESI qui ont besoin, eux aussi, de leurs véhicules. C'est bien la politique immobilière à court terme que nous dénonçons ici. Mais cela ne doit pas obérer les questions de sécurité. Soit vous trouvez rapidement une solution, soit nous serons obligés de prendre nos responsabilités. **Mais attention, nous serons particulièrement vigilants à la pression éventuelle sur les uns ou les autres.**

**Sur la création de la cellule dédiée au recouvrement,** l'emploi est le point central. Même si certains l'ignorent ou plutôt la rejettent, la lutte des classes est toujours d'actualité. Il ne faudrait pas qu'elle se transforme en une lutte des places au sein de la Direction. La cellule serait mise en place trois ans après la sortie de la circulaire. Fallait-il attendre que certains s'éloignent de la DRFIP 31 ? N'oublions pas que dans chaque service il y a des femmes et des hommes qui travaillent et ont une conscience professionnelle dont savent abuser les Directions. Attention, à ne prendre que la question

des Admissions en Non Valeur, les synergies seront difficilement réalisables entre le champ des professionnels et celui des particuliers.

De plus, une mission, sur laquelle nous avons alerté à l'été 2012 est totalement évacuée : **le service SLR. Quid du remplacement de la collègue en charge du SLR, sur une mission bien spécifique. Allons-nous assister à de nouvelles tentatives grossières de dépouiller le CPS quand il est en pleine activité ?**

**Lors du CTL du transfert du SLR du CPS vers la Division des Particuliers, nous avons déjà alerté sur cette question. A l'époque la Direction disait « en période de basses eaux, la collègue en charge du SLR pourra prêter main forte » au service de la Division des Particuliers auquel elle est rattachée. C'est plutôt au naufrage du Titanic auquel nous avons affaire.**

Sans revenir sur la mise à jour de TAGERFIP en avril dernier, pour laquelle la CGT avait été la seule à demander un vote, il ne faudrait pas que la fusion, ou les réorganisations de services de Direction soient l'occasion de nouvelles évaporations naturelles d'emplois. Nous persistons dans notre demande d'une intégration détaillée dans TAGERFIP des différents services de Direction. Non seulement cela permettrait un débat contradictoire honnête sur les emplois alloués en fonction des missions mais aussi une base claire en cas d'évolution potentielle des services tant géographique que structurelle.

**L'occasion de la création de cette cellule a été pour nous, dans un cadre intersyndical, de vous demander un point sur la politique de recouvrement départemental.**

Pourquoi ? La justice fiscale passe non seulement par une répartition juste des richesses en lien avec l'article 13 de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : **« Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés »** ; mais la justice fiscale passe aussi par une justice de recouvrement. De nombreux collègues nous témoignent leur stupeur sur des remises de majoration accordées ici ou là à la tête du client : on n'hésite pas à charger les plus démunis mais on porte une attention favorable aux plus riches qui pourraient riposter juridiquement. Mais sûrement que vous nous démontrerez que ce ne sont là que sornettes. Autre exemple, **quelle position la Direction adoptera-t-elle sur le droit de communication envers la société AIRBUS concernant les salariés sous contrat étranger notamment ?**

**Sur le plan départemental de titularisation des personnels contractuels, nous rappelons que grâce à la seule intervention de la CGT Finances publiques, les missions de nettoyage et de restauration pour les agents concernés ont été rajoutées aux missions de service techniques.** Ce sera le cas pour deux collègues dans le département.

Sur le contenu de la loi Sauvadet, nous continuons de revendiquer la titularisation des personnels exclus (Imprimerie nationale pour exemple) et d'abaisser le seuil d'éligibilité à 50% du temps complet, comme dans les autres fonctions publiques.

**Concernant le point immobilier,** nous nous étonnons qu'une fois de plus les décisions prises en CHS-CT ne soient pas respectées. Lors de la dernière séance, nous avons défini un CHS-CT spécial Carmes le 24 janvier. La date est

avancée - au gré de certains – mais, en plus, se rajoutent plusieurs points pour en faire un CHS-CT spécial DRFIP.

**Sur la question des Carmes**, encore une fois, comment évoquer l'installation de services sans en revenir aux fondamentaux : emplois, missions. Nous avons là deux services (CPS, TTA-CAS) sur des missions, entre autre, d'accueil téléphonique. Aurons-nous, un jour, un débat sincère sur les appels perdus ? sur les mails auxquels nous sommes dans l'incapacité de répondre en temps et en heure ?

Sans obérer les débats au prochain CHS-CT, nous voulons rappeler un principe incontournable : **la politique immobilière ne doit pas primer sur les conditions de vie au travail des agents.**

**A ce jour, nous demandons la transmission du diagnostic amiante avant travaux.**

Il ne faudra pas que les services du site soient servis de manière différente. Nous voulons dire par là que ce qui est réalisable pour les uns, doit l'être pour les autres ; à moins que vous ne cherchiez à cliver les services sur un même site. Quelle réponse réelle sera donnée à l'étude ergonomique ? La question de l'isolation phonique est primordiale compte tenu de la nature des missions du CPS ou de la TTA-CAS.

**Les travaux étant en site occupé, même si une zone tampon est prévue, il faudra avoir une vigilance accrue sur les créneaux horaires du chantier, le plan de prévention, ...**

**Sur la sécurité du bâtiment D de la Cité Administrative**, nous dénonçons en préambule **la méthode de gestion**. Dans le cadre du plan national de sécurité, les Directions ont dû, dans l'urgence, faire une demande forfaitaire de fonds auprès de la Centrale. Une fois ceux-ci accordés, la Direction voit ce qu'elle peut faire ... **Pour l'avenir, la CGT met sur la table une méthode.** Etablir un diagnostic précis des besoins de sécurité (des personnes, des biens et, incendie) des sites déjà recensés dans le cadre du plan national sécurité ou non. La méthode consisterait à prendre l'attache des personnels bien en amont (au passage il faut arrêter de dire que la concertation est large dans et avec les services), d'établir des plans desquels découlerait un chiffrage le plus exhaustif possible. Cela permettrait d'avoir des demandes d'enveloppes budgétaires le plus en adéquation avec les demandes des personnels.

**Pour en revenir à la Cité Administrative**, nous regrettons qu'une fois de plus les personnels tous grades confondus n'ont pas été tous destinataires des plans bien en amont. **Un grand oublié dans l'affaire, c'est le bâtiment C de la Cité Administrative, et notamment le PRS.**

Au-delà de la sécurité des personnels et des biens qui est nécessaire, il faudra avoir une réflexion globale sur la mission accueil de l'ensemble des services dans ce bâtiment. En effet, n'avez-vous pas oublié quelque peu les collègues du sixième étage de la Fiscalité Immobilière. Et OUI, eux aussi font de l'accueil. **Dans le débat, nous porterons les revendications et réflexions des collègues.**

Nous nous permettons ici un premier aparté sur **le projet immobilier de la Place Occitane** même s'il n'est pas à l'ordre du jour. Nous voulons souligner le temps qui a été donné aux personnels de la RFTM pour que le débat s'installe et finalise la meilleure installation possible. Mais ce temps, les personnels mobilisés se le sont gagné. Nous dénonçons cependant encore une fois la vue à court terme de cette installation en lien avec l'évolution du périmètre de la gestion de l'eau pour la Métropole ou encore les charges

liées à la gestion de la caisse. Le constat est le suivant : faute d'avoir un applicatif comptable opérationnel pour tous types d'opérations, CHORUS pour ne pas le nommer, **la RFTM** se voit attribuer de façon autoritaire la gestion de la caisse commune du site de la Place Occitane. Nous reviendrons lors des questions diverses sur les points toujours en suspens et notamment **les difficultés croissantes à exercer les missions au sein de ce poste.**

**Sur les modifications des horaires d'ouverture au public des trésoreries mixtes**, nous ne changerons pas notre position. C'est-à-dire refuser de participer au démantèlement du service public de proximité. D'autant plus que la Direction n'a toujours pas évalué l'impact de fermeture d'après-midi supplémentaires des CFP de proximité sur les SIP. Et OUI, l'usager est souvent impatient et veut à tout prix un interlocuteur. Les collègues du CPS pourraient vous témoigner du nombre d'appels croissants qu'ils reçoivent en raison de l'injoignabilité des trésoreries et autres SIP ou SIE.



**Il est particulièrement navrant de constater que la Direction s'appuie aujourd'hui sur la dégradation des conditions de travail qu'elle a elle-même provoquée pour justifier la réduction du service public de proximité avant la reprise des fermetures de postes après les élections municipales.**

En revanche, sûrement une maladresse de plus à votre tableau, il aurait été de bon aloi de nous informer de l'extension de l'Observatoire interne des flux d'accueil physique. Peut-être que comme pour la gestion des emplois, nous aurions dû consulter Ulysse et y puiser nos propres informations ?

C'est à notre initiative que **la gestion de la taxe d'équipement en Direction** est à l'ordre du jour, suite à la demande de collègues en grande souffrance, malheureusement encore aujourd'hui, avec qui nous avons échangé à l'occasion de la préparation du dernier CHS-CT. Dans nos échanges sur les plans, nous apprenons que, feu la taxe d'urbanisme, est transférée, en partie, du centre des Finances Publiques de Muret vers le service Produits Divers. Alors que cela a fait l'objet de points en CTL dans d'autres départements, la DRFIP de Haute-Garonne s'illustre à nouveau par l'omerta sur certains sujets. Mais peut-être que vous ne vouliez pas évoquer cette question car nous touchons, une fois de plus, à l'emploi et à l'impact des restructurations passées sur différents services. Nous faisons, entre autre, référence aux indus de paies et pensions qui augmentent du fait du périmètre du CGR depuis l'absorption du service des Pensions de Nice. C'est sans parler des deux ans de retard dus à CHORUS. Alors que nous avons demandé d'évoquer **le service des Produits divers dans son ensemble**, rien sur l'évolution de l'aide juridictionnelle, des impayés des SIV.

**Aurons-nous le courage de répondre à la souffrance de ces collègues autrement que par un déménagement au quatrième étage ?**

**La mise en place des téléprocédures dans les SIE** illustre à nouveau la conception du dialogue social qui est la vôtre. Rappelons le processus de mobilisation des personnels et des organisations syndicales contre **cette première pierre angulaire de la Démarche Stratégique** : audience, courrier, pétition signée par plus de 190 collègues avec rassemblement à la Direction. Mais, non, vous n'entendez

toujours pas le ras-le bol des personnels des SIE qui, aujourd'hui comme hier, vont droit dans le mur. C'est de votre responsabilité d'améliorer les conditions de vie au travail. **Nous vous renvoyons aux pages 19 et suivantes du guide sur la prévention des risques psychosociaux en matière de responsabilité juridique de l'employeur et de l'obligation de résultat en matière de santé et sécurité au travail.**

Vous avez ajouté un point de dernière minute à l'ordre du jour : **les Résidences Administratives Nationales (RAN)**. Cela tombe bien, nous comptons aborder cette question. Rappelons au passage que la CGT fait partie des rares organisations syndicales à avoir demandé un débat autour de la composition géographique des RAN. Notamment la RAN de Toulouse paraît ubuesque. Notre proposition, **la création d'un Hôtel des Finances dans le Nord Toulousain permettrait non seulement de répondre à ces problématiques mais aussi de développer le service public de proximité.**

Nous profitons de ce point de gestion pour dire une fois de plus que ce serait bien **que les droits et garanties des personnels soient respectés dans ce département.** Effectivement, pour répondre aux vacances d'emplois, et face à la mobilisation des personnels et des organisations syndicales représentatives du département, la Direction a fait le choix d'accueillir des recrutements « Pacte Junior » et « Emplois Réservés ». Or le calendrier actuel d'affectation ne permet pas une prise en compte des demandes déjà existantes des personnels de la DRFIP 31. Si à cela nous rajoutons les arrivées de primo-affectants, nous constatons que des collègues qui avaient déjà postulé pour une demande de mutation intra-départementale se voient lésés.

Il serait possible soit de revoir le calendrier national des différentes affectations afin que tout le monde soit traité sur un même pied d'égalité ; soit de nous adapter localement comme nous avons su le faire d'autres années, en intégrant les demandes de mutations internes à chaque arrivée extérieure.

Nous aurons **un certain nombre de questions diverses** dont voici une première liste :

- **Ménage** : un point récurrent sur les sites du département. Etait-ce si difficile d'informer les personnels et les organisations syndicales du département du changement de société au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ? Une nouvelle maladresse ?  
**En revanche, quel est le cahier des charges du nouveau prestataire, la société Gimm's ?** Est-ce que les différentes remarques en matière de manquements sont prises en compte ? Est-ce un marché national ou régional ? Quid de l'avenir des personnels de la société ONET ?
- **CFP de Caraman-Lanta** : nous vous avons interpellé sur la situation notamment des archives du poste et des questions, une fois de plus, autour de la sécurité incendie. Où en sommes-nous ?
- **Référentiel Marianne** : vous avez dit pause sur la pression des indicateurs ?
- **Ordinateurs** : dans sa grande bonté, le Directeur Général lance un vaste plan de dotation de 22 000 ordinateurs. Combien sont dédiés pour la Haute-Garonne ? Pour quels services et quel calendrier ?
- **CFP de Saint-Béat** : quel est le calendrier de la future installation des personnels ?
- **Cantines** : où en est-on sur le Mirail ? la Cité

Administrative ?

**Dernière question et mise au point sur les centres d'encaissement** : nous dénonçons les messages mensongers de différentes Directions qui circulent ici et là sur des difficultés techniques des centres d'encaissement. Non, non, ce ne sont pas des difficultés techniques qui ont retardé les encaissements, mais bel et bien un mouvement social. **Les agents des quatre centres d'encaissement (CEC à Créteil, CEL à Lille, CEA et CER à Rennes) se sont battus et ils ont gagné sur la revalorisation de leur prime spécifique !**



La CGT a joué un rôle central dans l'accompagnement des personnels en lutte. Elle était bien entendu présente tous les jours à leurs côtés. Mais la CGT a également favorisé la prise de décision démocratique par les assemblées générales tant sur les modalités d'action que sur celles de fin de conflit.

La CGT félicite les agents qui ont massivement lutté, pour leurs revendications légitimes, avec des taux de grévistes dépassant les 80% sur plusieurs jours consécutifs.

**Ils démontrent que l'action peut payer !**

**Parlerons-nous des charges financières imposées aux collectivités locales avec les nouvelles modalités de traitement des chèques des régies remis à l'encaissement ?**

Avant de conclure, nous voudrions vous citer cet extrait émanant d'un article de presse suite à un colloque de la CGT autour d'un livre dont nous vous donnerons un exemplaire « Pour quoi nous travaillons » (ça compense les promesses non tenues de certains).

Yves BONGIORNO, conseiller confédéral de la CGT, ancien secrétaire général du syndicat CGT de Peugeot-Poissy, s'exprime ainsi : « Dans le travail, il y a le lien de subordination, mais le travail n'est pas qu'une exécution machinale d'ordres. Dès qu'il est au travail, le salarié s'aménage des espaces de liberté pour pouvoir réaliser bien son travail. Cela parce qu'il y a une grande différence entre ce qu'on lui demande de faire et la réalité de ce qu'il a à faire. Il y a une différence entre le travail prescrit et le travail réel, et le salarié se faufile dans cet espace là pour faire du bon travail. La difficulté d'aujourd'hui, c'est qu'il y a des prescriptions qui tombent d'en haut, de la part de gens qui ignorent le travail réel. Et ces prescriptions descendent en cascade, avec des systèmes de vérification pour contrôler que ça descend bien, et des tableaux Excel, mais où tout le monde triche puisque ça ne correspond pas à la réalité. Or, en bas, le salarié est confronté au réel de tous les jours et pour que ça marche, il doit y mettre son intelligence ».

Enfin, il y a un an, nous avons convoqué un CTL à l'initiative des trois organisations syndicales représentatives du département sur la base des cahiers revendicatifs établis par et avec les personnels. Nous avons conclu le document par une citation de Louis ARAGON.

**Comme hier aux Etats Généraux des Finances Publiques, nous concluons par ces mots aujourd'hui « C'est par le travail que l'Homme se transforme ». Faisons en une réalité à la DGFIP.**

Je vous remercie pour votre attention.